

# Comment sécuriser l'administration de l'hydratation par voie entérale ?





Zouad.I\*1, Oger.F 1, Jacquemoire.J 1, Tonnelier.M-P 1

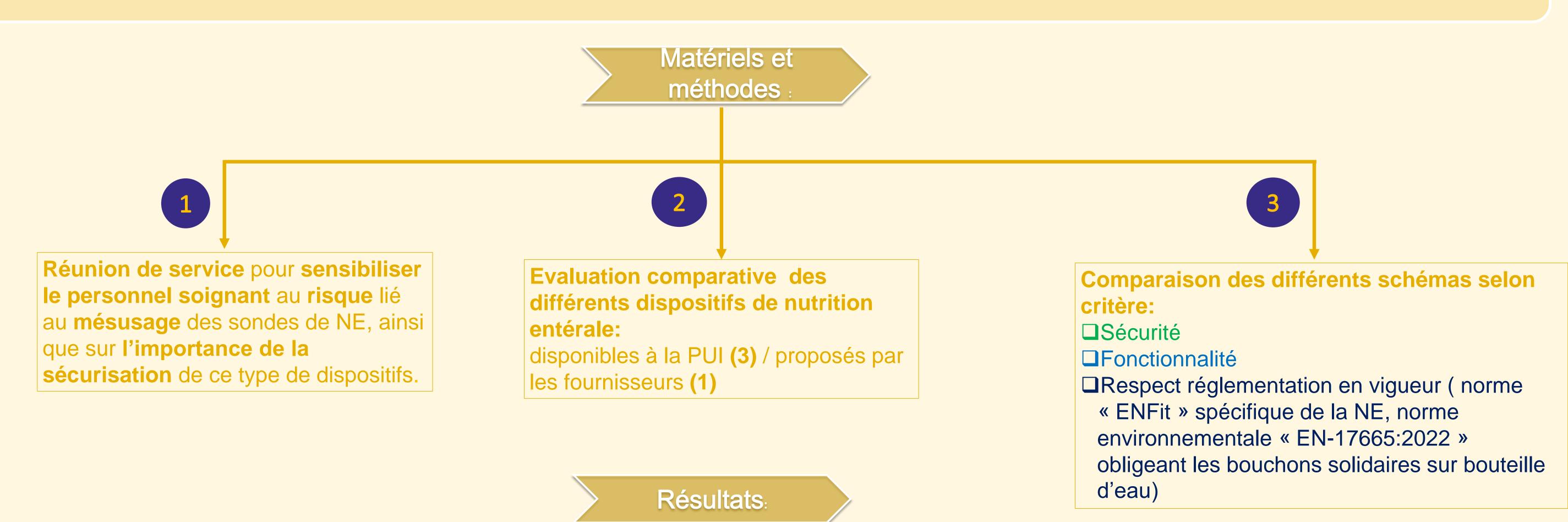
ENFIT, évènement indésirable, DM Pharmacie, Hôpitaux Champagne sud, CH Troyes, France

#### Contexte

A la suite d'un événement indésirable « grave » dû à une administration de l'hydratation entérale par voie IV, nous nous sommes intéressés aux schémas d'administrations de l'hydratation par voie entérale.

## Objectif

L'objectif a été d'optimiser nos schémas de montage et de sécuriser l'administration de l'hydratation par voie entérale.



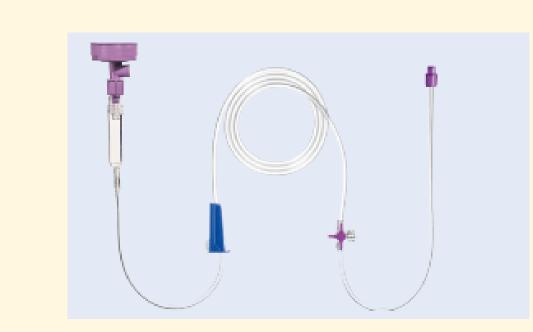
# Schéma A:

Dispositif **simple voie** permettant **l'hydratation** à l'aide d'une **poche vide à remplir** 



#### Schéma B:

Dispositif simple voie présentant une ligne d'hydratation avec bouchon à visser sur la bouteille à eau.



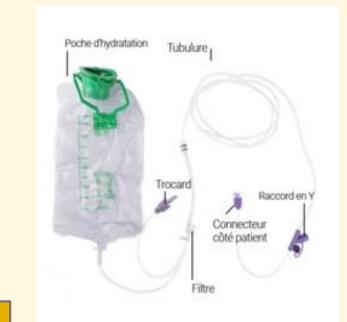
#### Schéma C:

Dispositif double voie en Y avec 1 ligne de nutrition entérale sécurisée ENFit et une ligne d'hydratation entérale avec trocart sur la seconde voie.



## Schéma D:

Dispositif double voie en Y avec une ligne de NE sécurisée ENFit et 1 ligne avec poche vide à remplir sur la voie d'hydratation par de l'eau minérale ou d'eau du robinet



Dispositifs non retenus				Dispositif retenu
Schéma Critères	Schéma A	Schéma D	Schéma C	Schéma D
Sécurité				
Fonctionnalité				
Réglementaire				
	Non retenu sur le plan fonctionnel	non retenu	Critère de sécurité non respecté.	
	=> Ne permet pas une administration séquentielle d'eau et de nutrition.	=> connexion impossible avec l'utilisation de bouteille d'eau à bouchon solidaire.	<ul> <li>⇒ Présence trocart similaire à celui d'un perfuseur</li> <li>⇒ risque de mésusage car administration de soluté IV par voie entérale possible.</li> </ul>	CRITERES RESPECTES:  → Schéma retenu

#### Conclusion

La **sonde en Y avec hydrobag** (Schéma **D**), permet donc de **répondre à notre problématique** pour **sécuriser** au mieux l'administration **de** l'hydratation par voie entérale.

## Perspective

- Ce travail a permis de mettre en évidence qu'une évolution de la réglementation (norme EN 1615 et ENFIT ISO 80369-3) serait nécessaire afin de prohiber la présence de trocart sur les sondes de nutrition Y.
- Un Audit dans différents services pour évaluer les conditions d'administration de l'hydratation pourrait permettre d'évaluer la mise en pratique de ces recommandations